



Les organisations CGT, FSU, Solidaires, CNT, FSE, UNEF de la Somme, réunies en intersyndicale, marquée par la pandémie et ses conséquences sanitaires, économiques et sociales. Celles-ci sont aggravées par les décisions du gouvernement Macron, désastreuses pour le monde du travail et la jeunesse.

Nos organisations ont impulsé un processus de mobilisations et d'initiatives tout au long du mois de janvier et début février pour la préservation et le développement de l'emploi et des services publics, contre la précarité.

Ce processus s'appuie sur les mobilisations professionnelles à l'instar des appels des Assistants d'éducation (AED) le 19 janvier, des organisations de jeunesse le 20 janvier contre la précarité croissante des étudiants et pour les moyens pour rouvrir les universités, de la santé le 21 janvier, de l'éducation nationale le 26, de l'énergie le 28, engagés également pour la défense et le développement du service public.

Dans ce contexte, et ce n'est pas anodin, les attaques liberticides du gouvernement se sont multipliées par les lois "Sécurité globale", la "loi de séparatisme" et le décret sur le fichage des opinions politiques, syndicales et religieuses. Nos organisations continuent de les combattre : retrait des lois liberticides, défense des libertés d'opinion et de revendiquer !.

(...) C'est le chemin inverse que prend ce gouvernement: rien pour les petits salaires, la ministre du Travail annonce, presque comme une provocation, une revalorisation du SMIC en dessous d'1% pour 2021. Ce qui fera passer le taux horaire de 10,15 à 10,25 €.

Rien non plus pour les 1ers de corvée, exposés depuis le début de la pandémie, toutes et tous devront attendre une hypothétique négociation dans leurs secteurs professionnels fin 2021.

Des annonces au rabais pour les soignants qui dénoncent le plan Ségur et beaucoup de professionnels oubliés : 183 euros pour tous ! Rien pour l'ensemble des fonctionnaires dont le point d'indice reste gelé. 69% des personnels de l'éducation nationale sont exclus de la revalorisation par une prime issue du Grenelle de l'éducation déserté par une majorité d'organisations syndicales.

Les chiffres sont clairs : 47% des jeunes s'inquiètent pour leur emploi et le taux de chômage des jeunes a dépassé les 20%. Le second confinement les a fait plonger dans l'extrême précarité. Nombre d'entre elles et eux ne mangent pas à leur faim. A cela s'ajoute la difficulté de suivre les cours à distance, la peur de l'échec et une détresse psychologique forte. Avec ses mesures insuffisantes, restrictives et incohérentes, le gouvernement sacrifie toute une génération !

Pas une journée ne se passe sans une nouvelle annonce de plan de suppressions d'emplois, de fermetures d'entreprises ou restructurations et réductions de services. Fermetures et plans de licenciements chez les sous-traitants aéronautiques, dans le commerce chez Auchan et Intermarché, et chantage à l'emploi avec les "accords de performance", qui visent à supprimer tous les droits et acquis sociaux sous peine de licenciement.

Les réformes successives, loi travail, ordonnances Macron, fortement contestées, facilitent les licenciements et les suppressions de postes dans le privé comme dans le public. Là encore, ni plan de relance, ni plan de rupture, mais la poursuite du même objectif libéral de casse de l'appareil productif et des services publics.

(...) Dans le secteur de la santé par exemple, alors que le gouvernement tergiverse sur les mesures à prendre pour éviter l'engorgement des services de réanimation, c'est 400 000 emplois à créer dans les hôpitaux, les maisons de retraite ou l'accompagnement des malades et des personnes en perte d'autonomie. Les besoins sont importants aussi dans toute la fonction publique.

Il est indéniable aujourd'hui, après la pénurie de masques du printemps dernier, qu'il faut relocaliser une partie de notre production et en particulier notre industrie. Être en capacité de produire des médicaments, du matériel médical et de protection après la période que nous traversons ne peut plus faire débat.

C'est pourquoi, les organisations CGT, FSU, Solidaires, CNT FSE et UNEF de la Somme, ont proposé un processus de mobilisations et initiatives ce mois de janvier. Des déploiements locaux, des tractages et des assemblées générales doivent se tenir sur les lieux de travail et dans les territoires. Ils permettront de faire de la deuxième quinzaine de janvier une période de mobilisations professionnelles pour l'emploi avec notamment les journées phares des AED le 19, les organisations de jeunesse le 20, dans la santé le 21, l'éducation nationale le 26 et dans l'énergie contre le projet Hercule de démantèlement d'EDF et du service public de l'énergie le 28 janvier.

Les organisations appellent, dans une dynamique de convergences et de renforcement des luttes, à un temps fort commun interprofessionnel de grève et de mobilisations le 4 février 2021 :

14 H 30 devant la gare Amiens

10 H 00 place Emile Leturcq devant la mairie d'Albert

10 H 30 boulevard Vauban Abbeville